

ses remarques en mentionnant le discours qu'avait prononcé le député de Témiscouata (M. Pouliot); celui-ci a répondu à ces observations tout à l'heure. Le député a demandé au Gouvernement si le représentant de Témiscouata exprimait ou non la politique du Gouvernement. Pour ma part, je demanderai au député de Moose-Jaw-Lake-Centre s'il exprimait les principes du parti cécéliste dans ses observations ayant trait au sous-amendement.

Le député a commencé par déclarer qu'il incombait au Gouvernement d'assurer l'embauchage intégral. Il a exposé comment il fallait s'y prendre, d'après lui, pour arriver à ce résultat. Je rappellerai ici le discours prononcé il y a quelques années, en 1948, je crois, à l'Université Dalhousie, par le très honorable C. D. Howe, qui était alors ministre de la Reconstruction et du Développement économique. Je crois qu'il y a exposé succinctement et aussi à fond qu'on puisse le faire, la tâche qui incombait au Gouvernement relativement aux problèmes économiques et aux principes qui avaient guidé celui-ci ainsi que le parti libéral lorsqu'ils avaient dû faire face aux problèmes de même nature qui se posaient dans notre pays. Je voudrais consigner au compte rendu ce qu'a déclaré, alors, le ministre.

L'économie du Canada est à base de libre entreprise et l'initiative, en ce qui a trait à l'expansion industrielle, appartient aux particuliers et aux sociétés. Grâce à ses programmes, le Gouvernement tâchera d'établir un climat permettant à l'initiative privée de réussir en vue d'une plus grande expansion industrielle. L'État prendra l'initiative et tâchera de coordonner le plus possible les efforts des gouvernements, des hommes d'affaires et des autres groupements intéressés, afin que l'expansion industrielle serve de façon complète et efficace l'intérêt de tous les citoyens du pays. Si l'essor économique et industriel est gêné par suite d'un manque d'initiative, le Gouvernement, lorsque l'intérêt national l'exigera, recourra aux mesures appropriées.

A mon avis, on a là un exposé de principes et un programme qui concordent beaucoup plus avec les désirs de la majorité des habitants du pays que certaines des remarques qu'ont formulées au cours du présent débat le député de Moose-Jaw-Lake-Centre et d'autres membres de son parti.

Abandonnant la question de l'embauchage intégral, le député a ensuite passé à un sujet qui lui tient beaucoup à cœur, nous nous en rendons tous compte. Il a parlé des impôts élevés. Il a dit que de fortes dépenses signifient des impôts élevés. Puis, il a formulé la déclaration plutôt extraordinaire que voici: tous ces impôts, a-t-il dit (sauf erreur, il a mentionné qu'ils représentaient 21c. sur chaque dollar que gagnent les Canadiens), étaient soutirés, donnant par là l'impression que,

grâce à un moyen mystérieux, ces fonds disparaissaient complètement de l'économie. En effet, il a déclaré que tout cet argent est soustrait à la consommation, qu'il est enlevé aux gens qui l'utiliseraient; puis il a créé l'impression que c'était une perte nette pour l'économie.

Évidemment, lorsqu'une personne verse à l'État une partie du revenu qu'elle touche, elle n'affecte pas elle-même ces fonds à l'achat d'articles de consommation, à des placements ou à d'autres fins auxquelles elle pourrait songer. Mais le point que le député désire apparemment passer sous silence ou oublier, c'est que les fonds qui sont versés en impôts à tout gouvernement,—fédéral, provincial ou municipal,—et qui sont retirés au contribuable à des fins de gouvernement, ne disparaissent pas. Ils ne sortent pas des cadres de l'économie. Le gouvernement qui les obtient doit les utiliser pour faire face à ses dépenses. Ces dépenses servent à l'achat d'approvisionnements, au paiement de traitements et salaires et au paiement de tous les articles dont les gouvernements ont besoin. Et, dans le cas du gouvernement fédéral, plusieurs centaines de millions de dollars de ces fonds perçus en impôts retournent directement aux consommateurs sous forme de pensions, d'allocations familiales, de prestations d'assurance-chômage et d'autres versements du même genre. Ils entrent dans le cours ordinaire de l'économie comme s'ils n'étaient jamais sorti des goussets des particuliers.

Je veux tout simplement faire remarquer que l'honorable député, en se plaignant du niveau élevé des impôts et en disant que les personnes dont les revenus sont considérables doivent acquitter de lourds impôts, présente un argument parfaitement valide, car nul ne défendrait les impôts élevés comme tels. Le Gouvernement et ses partisans seraient certainement les derniers à vouloir maintenir des impôts élevés ou plus élevés que nécessaire.

M. Fleming: Mais c'est ce qu'ils ont fait.

M. Dickey: Mais, je soutiens qu'il est absolument inexact de dire que l'argent prélevé sous forme d'impôt disparaît mystérieusement, d'une façon ou d'une autre, ne fait pas l'objet d'une demande constante au pays et qu'il est complètement perdu. C'est une question qui n'a rien à voir au présent débat ni aux causes profondes de l'écart de chômage auquel nous devons faire face.

M. Macdonnell: L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question? Préconise-t-il des impôts élevés comme moyen de remédier au chômage?